

OUVERTURE DE POSTE

Moniteur(trice) d'atelier 2ème Classe

« sous-traitance » H/F

CDI à Temps plein

CCN 66 – ANNEXE N°10

Siège Social et Administratif

Résidence Marialva
3 rue Michel Tissé
40 000 MONT DE MARSAN

05 58 85 43 80
siege@adapei40.fr

Siret : 775 598 485 00198

Poste à pourvoir au 1^{er} mai 2021

Lieu de travail :

ESAT DU CONTE Marsan Multiservices à Mont de Marsan

PRINCIPALES MISSIONS :

Le(la) moniteur(trice) d'atelier recherché(e) sera responsable de l'encadrement des travailleurs handicapés dans les activités d'atelier « équipes extérieures », principalement sur les activités d'Espaces Verts. Il(elle) pourra travailler également sur site (en atelier), ou en prestations de services en fonction des besoins de l'ESAT. Il(elle) pourra être amené(e) à prendre en charge des équipes dans le cadre d'autres activités comme de la sous-traitance, du détachement d'équipe.

Il(elle) participe aux actions de soutien des personnes handicapées. Dans l'atelier où il est affecté, Il(elle) est responsable de la production à réaliser, de ses délais et de son contrôle.

COMPETENCES ET EXPERIENCES SOUHAITEES :

- Justifie d'un brevet professionnel et/ou d'un CAP et de cinq ans de pratique professionnelle (un savoir-faire et une expérience significative dans l'entretien des parcs et jardins est indispensable).
- Doit avoir une compétence et des qualités humaines pour remplir sa fonction auprès des travailleurs handicapés. Il(elle) sera fait obligation à ce(cette) salarié(e) de s'engager dans une formation complémentaire à la connaissance et à l'approche des besoins des travailleurs handicapés (dans le cas où il (elle) ne le serait pas déjà).
- Ce poste nécessite de la polyvalence, de l'adaptabilité aux différentes activités de l'ESAT et un sens aigu de l'organisation et de la planification. En effet, selon les besoins de l'ESAT, le(la) moniteur(trice) d'atelier pourra être amené(e) à travailler sur d'autres activités que celles de l'entretien des parcs et jardins.
- Être titulaire du permis B est obligatoire, le permis E est fortement recommandé.
- Être titulaire d'une formation de moniteur d'atelier ou avoir une expérience de moniteur d'atelier est un plus.
- La maîtrise des outils bureautique (informatique) est obligatoire.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 25 février 2021 à :

ADAPEI des Landes - Service RH : ressources-humaines@adapei40.fr

3 rue Michel Tissé - Résidence Marialva

40000 Mont de Marsan